

## HISTOIRE DE LA PIERRE DES MARMETTES ET RÔLE DE LA MURITHIENNE

RÉGINE BERNARD, EMMANUEL REYNARD & ANNE JACOB

Bull. Murith. 130/2012 (2013): 13 - 17

(RB)  
Ch. du bosquet 6  
1967 Bramois  
rams.bernard@bluewin.ch

(ER)  
Institut de géographie et durabilité  
Université de Lausanne  
Géopolis  
1015 Lausanne  
emmanuel.reynard@unil.ch

(AJ)  
Académie suisse des sciences naturelles  
Schwarztorstrasse 9  
3007 Berne  
anne.jacob@scnat.ch

L'histoire du bloc erratique « Pierre des Marmettes » (Commune de Monthey) est relatée ainsi que l'implication des sociétés savantes à la fin du 19<sup>e</sup> - début du 20<sup>e</sup> siècle pour sa sauvegarde. L'appel de l'Académie suisse des sciences naturelles à la rénovation de la maisonnette qui surmonte le bloc donne l'occasion d'une valorisation de ce patrimoine scientifique et culturel, portée par la SCNAT, l'Université de Lausanne, la commune de Monthey et La Murithienne.

**Die Geschichte des Findlings « Pierre des Marmettes » und die Rolle der Murithienne.** Im Rahmen der Geschichte des Findlings « Pierre des Marmettes » der Gemeinde Monthey wird die Bedeutung der Gelehrtenvereinigungen in Bezug auf dessen Schutz erläutert (Ende 19. / Anfang 20. Jahrhundert). Der Aufruf der Schweizerischen Akademie der Naturwissenschaften zur Renovierung des Häuschens, welches auf dem Findling erbaut wurde, dient als Anlass zur Inwertsetzung dieses wissenschaftlichen und kulturellen Erbes durch die SCNAT, die Universität Lausanne, die Gemeinde Monthey und La Murithienne.

## INTRODUCTION

L'anniversaire des 150 ans de La Murithienne permet de se pencher sur quelques événements marquants de la vie de la Société ou de l'époque, pour éclairer le rôle qu'a pu jouer La Murithienne dans le passé, celui qu'elle tient actuellement et quels sont les défis futurs qui l'attendent. En l'occurrence, la Pierre des Marmettes, est l'occasion de se pencher sur une époque où les sociétés savantes, le Club alpin suisse et les instituteurs se passionnaient pour les blocs erratiques, ces pierres transportées par les glaciers et disséminées sur une bonne partie de la Suisse romande.

## PETIT HISTORIQUE DE LA PIERRE DES MARMETTES

La Pierre des Marmettes est un bloc erratique de grande taille (1824 m<sup>3</sup>) appartenant à une moraine latérale du glacier du Rhône, longeant le coteau de Monthey à

environ 540 m d'altitude. Il a certainement été déposé il y a 18'000 ans par le glacier qui devait se terminer dans un Léman à 405 m (contre 372 m actuellement), quelques kilomètres à l'aval de Monthey. En plus de nombreux vestiges d'exploitation des granites, cette moraine recèle d'autres blocs importants, comprenant tous des inscriptions gravées: la Pierre à Dzo, la Pierre des Muguets et le bloc Studer. Ces blocs rappellent les développements de la glaciologie durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle (REYNARD 2004, SCHNEIDER 2009) et constituent en ce sens un patrimoine culturel, souvent méconnu (LUGON & al. 2007).

Après une première vague d'inventaire et de mise sous protection de blocs erratiques, faisant suite à l'*Appel aux Suisses pour les encourager à conserver les blocs erratiques*, lancé par les géologues Alphonse Favre et Bernhard Studer en 1867, qui aboutit à la publication d'une carte des blocs erratiques de Suisse en 1884 (FAVRE 1884), la Pierre des Marmettes constitue un moment fort de la protection de la nature en Suisse durant la première décennie du 20<sup>e</sup> siècle (BACHMANN 1999).



La Pierre des Marmettes (~1890-1906)  
Vieux-Monthey, Médiathèque Valais - Martigny.

En effet, en 1905, le bloc est vendu à un carrier. La possible disparition de cet énorme bloc, de surcroît utilisé par Jean de Charpentier pour sa démonstration du transport des blocs erratiques par les glaciers en 1841, suscite toutefois une forte mobilisation et après plusieurs mois de discussions et de procédures, le bloc est finalement exproprié pour la somme de 31'500 francs, répartis à raison de 12'000 francs pour la Confédération, 5000 francs pour le canton du Valais, 5500 francs pour la commune de Monthey, le solde étant acquis par une souscription publique à hauteur de 9000 francs (BACHMANN 1999). Le bloc est ensuite remis à la Société helvétique des sciences naturelles (SHSN, l'actuelle Académie suisse des sciences naturelles - SCNAT).

Ce bloc présente ainsi un intérêt scientifique et culturel de premier ordre, tant pour l'histoire de Monthey (notamment l'histoire des carriers) que pour l'histoire des sciences (développement de la théorie glaciaire) et de la protection de la nature en Suisse. La levée de fonds organisée en vue d'acquérir le bloc erratique est en effet un des éléments qui a conduit à la création du Parc national suisse en 1914.

Depuis 1908, le bloc est propriété de l'Académie des sciences naturelles. Sur ce bloc se situe une maisonnette de moins de 20 m<sup>2</sup>, sans eau, ni électricité et construite dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Un escalier de pierre permet d'y accéder et un jardin l'entoure. La Société helvétique voulait à l'origine consacrer le jardin à la culture de plantes erratiques qui accompagnent les dépôts morainiques. La maisonnette quant à elle aurait dû accueillir un musée avec une exposition d'échantillons de roches erratiques et de photos de tous les blocs remarquables ainsi que de paysages glaciaires (SCHARDT 1908). Rien n'indique dans les archives qu'un tel projet n'ait été entrepris.

A partir de 1983, les blocs erratiques au-dessus de Monthey et de Collombey sont inscrits à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP), objet n°1709.

## RÔLE DE LA MURITHIENNE

La Murithienne n'a apparemment pas pris part officiellement à la sauvegarde de ce bloc erratique, ni des autres d'ailleurs. On peut cependant imaginer que ses membres aient acheté des parts ...?

La Pierre des Marmettes aujourd'hui, entourée du parking de l'hôpital.  
Photo Jacqueline Détraz-Méroz.

Cependant, WOLF (1889), alors président de La Murithienne, prononce un discours à Monthey pour l'ouverture de 29<sup>e</sup> réunion de La Murithienne en août 1889. Il énumère les différents blocs erratiques utilisés par Venetz, de Charpentier et Perraudin pour soutenir la théorie des glaciers. On apprend que les blocs appartiennent à la Société vaudoise des sciences naturelles qui les a reçus en 1875 à la mort de J. de Charpentier. Aucune note sur leur sauvegarde; à cette date les blocs ne sont pas directement menacés. Puis, deux excursions de La Murithienne passent par Monthey en 1984 et 2007 (JULEN 1985, ANCHISI 2008), cette dernière faisant suite à la publication par LUGON & al. (2007) d'un article sur le «Patrimoine culturel et géomorphologie: le cas valaisan de quelques blocs erratiques, d'une marmite glaciaire et d'une moraine.» Quelques années auparavant, un inventaire des géotopes valaisans recensait la Pierre des Marmettes et d'autres blocs erratiques (LUGON & REYNARD 2004).

## NÉGLIGÉ PAR LA SCNAT

Durant de longues années, la SCNAT ne s'est plus préoccupée du fait que cette pierre fût sa propriété. L'entretien assuré par l'Hôpital et la Ville de Monthey, conjugué à l'éloignement de la SCNAT dont le siège est à Berne, ont fait en sorte que les préoccupations de l'académie se sont distancées progressivement du bloc erratique et de sa maisonnette.

Or, en 2009, un ordre d'assainissement est adressé à la SCNAT, car l'état de la maisonnette devient dangereux pour le public et nécessite des travaux de rénovation conséquents.

## GROUPE DE TRAVAIL POUR LA RÉNOVATION ET LA VALORISATION DE LA PIERRE DES MARMETTES

Après une recherche dans ses archives, la SCNAT a retrouvé les actes de propriété et les articles sur l'historique de



ce bloc erratique. Elle a d'emblée souhaité engager une réflexion pour la rénovation éventuelle de la maisonnette, et le cas échéant promouvoir sa valorisation. La SCNAT s'est tout naturellement tournée vers La Murithienne pour chercher le meilleur moyen de mettre en valeur ce bien. Un groupe de travail constitué de membres de La Murithienne et de l'Académie est mis en place à cette fin. Il a rapidement été élargi à la Commune de Monthey, aux associations de protection de la nature (Pronatura) et à l'Université de Lausanne (représentée par Emmanuel Reynard).

Plusieurs séances ont ainsi eu lieu à Monthey et ont abouti à diverses décisions :

- Objectif de ne pas simplement assainir la maisonnette, mais de réaliser un concept de valorisation scientifique et culturelle du bloc erratique; en effet, le bloc des Marmettes est le témoin des recherches scientifiques sur la compréhension des changements climatiques et des glaciations antérieures; il a été de plus un précurseur important pour le mouvement de la protection de la nature; la pierre doit conserver ce rôle «précurseur»; la rénovation doit renforcer cet aspect visionnaire des sciences naturelles;
- Octroi d'un mandat d'étude à un bureau d'architecture concernant la rénovation du bâtiment et d'un mandat à un bureau spécialisé en environnement pour évaluer l'impact des rénovations en vue d'établir le dossier de demande d'autorisation de construire (avis requis de la Confédération en tant que site IFP et du canton);
- Revalorisation de l'environnement immédiat, par suppression progressive des places de parc situées autour de la Pierre des Marmettes (signature en 2012 d'une convention entre l'Académie et l'Association de l'Hôpital du Chablais);
- Choix de La Murithienne comme coordinatrice, notamment avec les autres projets de valorisation en cours en Valais (séance du 16 novembre 2011), en particulier avec le projet «Nature, Culture et Tourisme» qui a pour but la valorisation des sites et sentiers didactiques en Valais;
- Signature d'une convention (en cours) avec les Musées cantonaux du Valais (représentés par le Musée de la nature), pour la réalisation d'expositions temporaires.

Les thèmes abordés par les expositions devraient mettre en lien le côté visionnaire que les sciences

naturelles peuvent apporter: prédictions pour le futur (par exemple sur le climat, les technologies), aspects philosophiques et déontologiques, aborder le futur des sciences naturelles. Les expositions ne devraient pas se limiter aux domaines techniques (qui devront être présentés de manière vulgarisée), mais s'orienter aussi sur des approches artistiques.

## LES 200 ANS DE LA SCNAT

Pour son bicentenaire, la SCNAT va organiser en 2015 toute une série d'événements ayant pour thème les sciences, avec une large ouverture vers le public, afin de rendre les différents domaines scientifiques accessibles. Le but est de convaincre que les sciences ne sont pas réservées à une élite, mais font bien partie de notre quotidien. En les démystifiant, les domaines scientifiques pourraient susciter intérêt et surtout vocations... Il est prévu d'inaugurer ce nouvel espace d'expositions à l'occasion du jubilé de la SCNAT, en 2015.

## CONCLUSION

Cet exemple de la Pierre des Marmettes met bien en évidence le rôle des sociétés scientifiques dans la connaissance et la protection de la nature. La réflexion sur les glaciers a été initiée en 1818, à l'occasion de la catastrophe du glacier de Giétro, trois ans après la création de la Société helvétique des sciences naturelles. L'intérêt pour les glaciers s'est ensuite rapidement développé en Suisse et, sous l'impulsion d'Ignaz Venetz et de Jean de Charpentier, la vallée du Rhône est devenue de fait l'un des berceaux de cette science naissante. A ce titre, les blocs erratiques du Chablais – ceux de Monthey, mais également ceux de la région de Bex – constituent des témoins essentiels pour la reconstitution de l'histoire de la déglaciation. Leur protection, dès la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, a ainsi été un moment crucial qui permet, encore maintenant de mener des recherches scientifiques sur l'histoire glaciaire (voir par ex. PERRET & al. 2011, PERRET 2012). Et il faut relever le rôle des sociétés scientifiques régionales dans ce mouvement de protection, un rôle reconnu par la SCNAT qui s'est ainsi associée à La Murithienne pour mettre en valeur l'importance scientifique et culturelle de ce bloc protégé depuis plus de 100 ans. Si historiquement le nom de La Murithienne ne figure dans aucun document, gageons qu'elle fasse à présent office d'acteur pleinement impliqué dans la valorisation de ces blocs erratiques, et que le futur en conservera une trace !

**BIBLIOGRAPHIE**

ANCHISI, G. 2008. Réunion de La Murithienne: au fil des moraines du coteau de Monthey à Collombey-Muraz, le dimanche 6 mai 2007. *Bull. Murith.* 125/2007: 130-131, 1 ill.

BACHMANN, S. 1999. *Zwischen Patriotismus und Wissenschaft. Die schweizerischen Naturschutzpioniere (1900-1938)*. Zurich, Chronos Verlag.

FAVRE, A. 1884. *Carte du phénomène erratique et des anciens glaciers du versant nord des Alpes suisses et de la chaîne du Mont-Blanc*. Berne, Commission géologique suisse.

FAVRE, A. & B. STUDER 1867. *Appel aux Suisses pour les encourager à conserver les blocs erratiques*. Rheinfelden, Actes de la Société helvétique des sciences naturelles.

JULEN, J. 1985. Réunion de La Murithienne le 6 mai 1984 à Monthey. *Bull. Murith.* 102/1984: 202-206, 1 ill.

LUGON, R., J.-P. PRALONG & E. REYNARD 2007. Patrimoine culturel et géomorphologie: le cas valaisan de quelques blocs erratiques, d'une marmite glaciaire et d'une moraine, *Bull. Murith.* 124/2006: 73-87.

LUGON, R. & E. REYNARD 2004. Pour un inventaire des géotopes du canton du Valais. *Bull. Murith.* 121/2003: 83-97, ill.

PERRET, A. 2012. *Exposition itinérante 2012-2014. Patrimoine glaciaire des 3 Chablais*. Thonon, 123 Chablais, SIAC et Geopark Chablais.

PERRET, A., E. REYNARD & J.-J. DELANNOY 2011. Reconstitution des principaux stades glaciaires du Chablais: base scientifique pour la valorisation d'un patrimoine glaciaire régional. In: Reynard, E., L. Laigne & N. Kramar (Eds). *Les géosciences au service de la société*. Actes du colloque en l'honneur du Professeur Michel Marthaler, 24-26 juin 2010. Lausanne, Institut de géographie, *Géovisions* 37, 91-103.

REYNARD, E. 2004. Protecting Stones: conservation of erratic blocks in Switzerland, In: Prikryl, R. (Ed.) *Dimension Stone 2004. New perspectives for a traditional building material*, Leiden, Balkema, 3-7.

SCHARDT, H. 1908. *Die Pierre des Marmettes und die grosse Blockmoräne bei Monthey (Kanton Wallis)*. Glaris, Actes de la Société helvétique des sciences naturelles.

SCHNEIDER, V. 2009. *Valorisation du patrimoine glaciaire de la cluse du Rhône et du Chablais*. Université de Lausanne, mémoire de master en géographie.

WOLF, F.-O. 1889. Monthey et Val d'Illicz. Discours d'ouverture de la 29<sup>e</sup> réunion de La Murithienne, tenue à Monthey, le 12 août 1889. *Bull. Murith.* 16-17-18/1887-1889: 124-133.